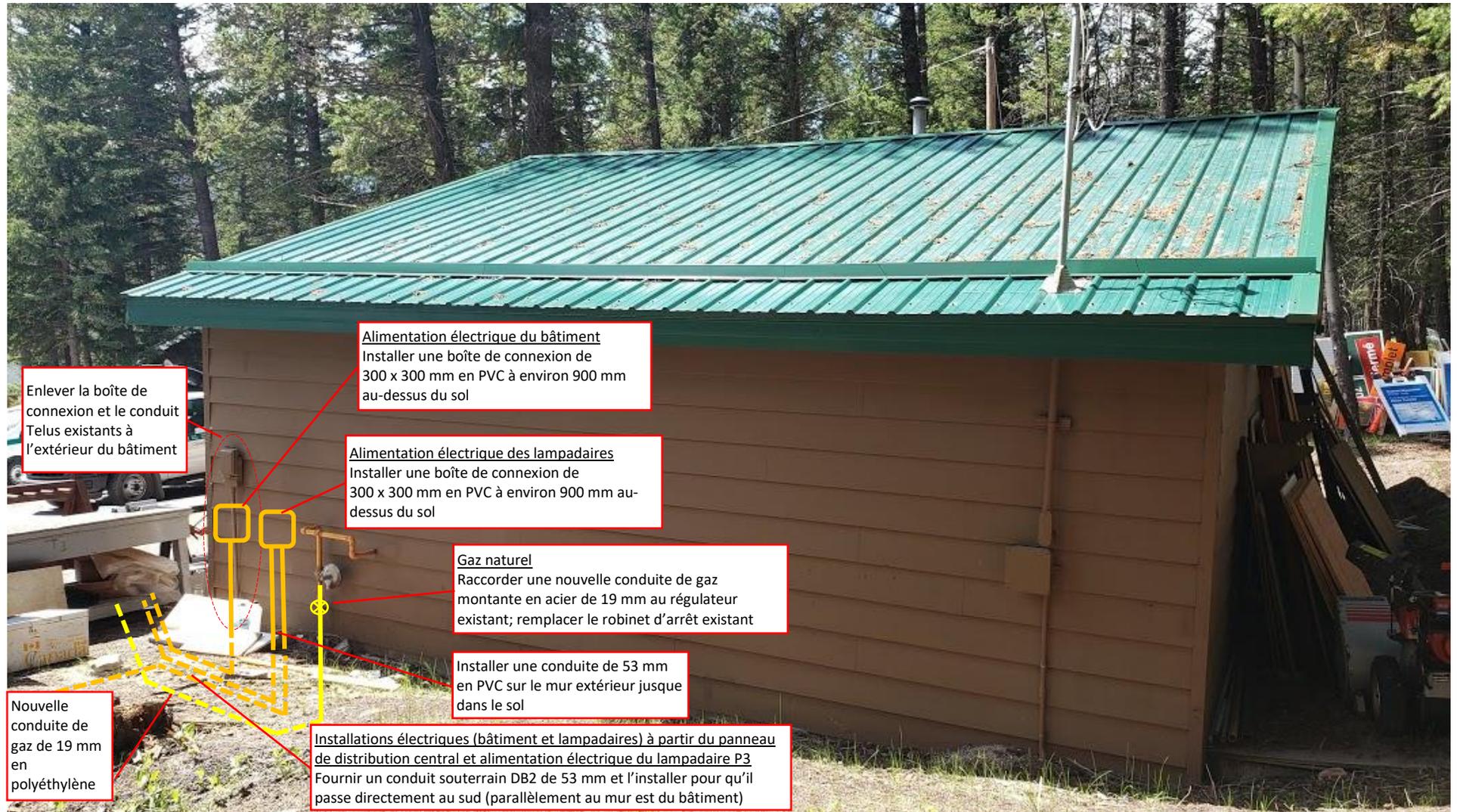


FIGURE 1 – Détail du raccordement des installations de services publics au garage A (côté est du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour obtenir des détails sur l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.
3. La nouvelle conduite de gaz doit être parallèle au nouveau conduit électrique souterrain qui va du panneau de distribution central au bâtiment. Voir le dessin M1.0 pour obtenir des détails sur l'installation du nouveau service de gaz.

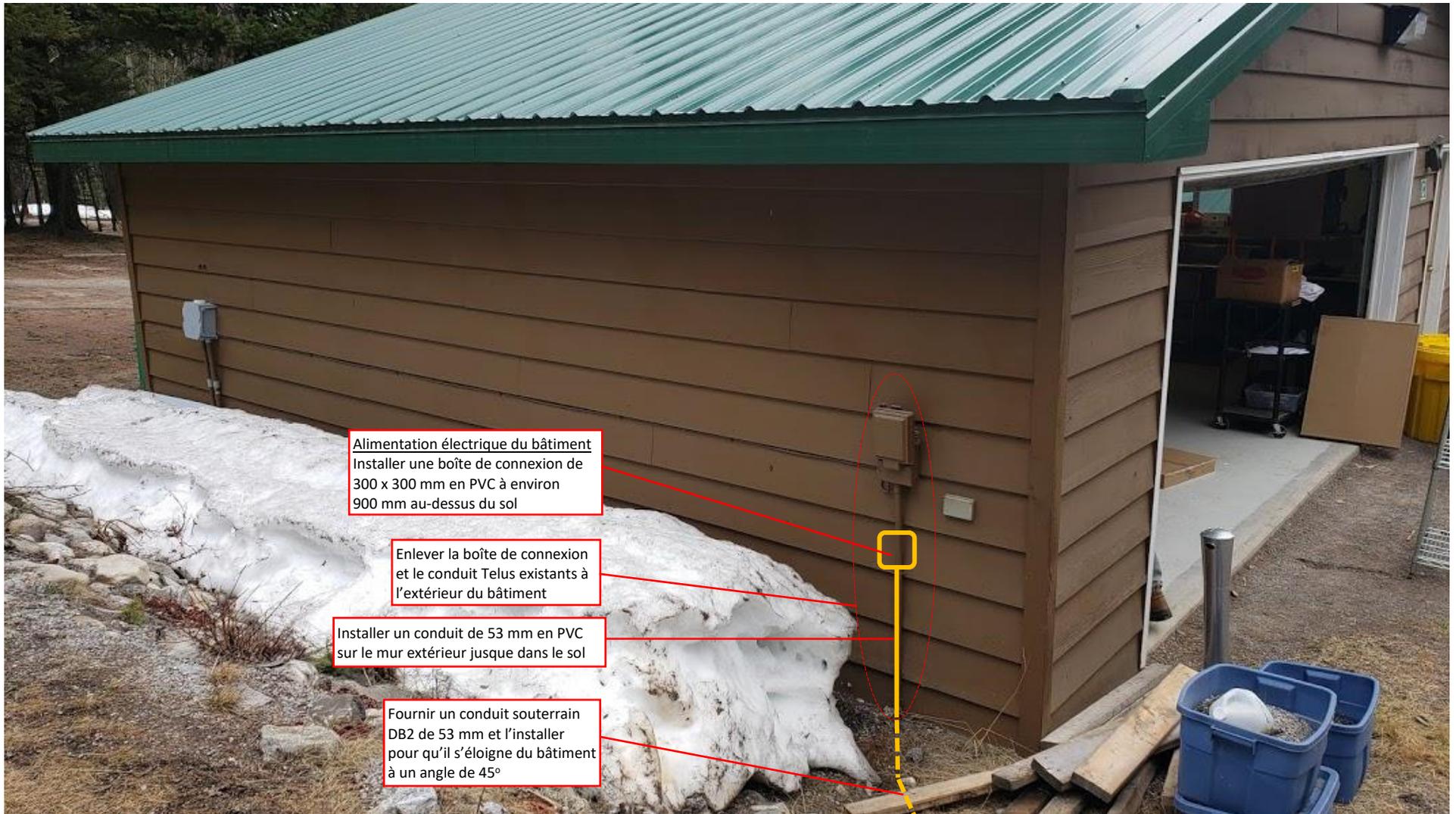
FIGURE 2 – Détail du raccordement des installations de services publics au garage B (côté sud du bâtiment)



Remarques :

1. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.
2. La nouvelle conduite de gaz doit être parallèle au nouveau conduit électrique souterrain qui va du panneau de distribution central au bâtiment. Voir le dessin M1.0 pour connaître les détails de l'installation du nouveau service de gaz.

FIGURE 3a – Détail du raccordement des installations de services publics au garage C (côté nord du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.

FIGURE 3b – Détail du raccordement des installations de services publics au garage C (côté sud du bâtiment)



Remarque :

1. Aucun travail n'est prévu sur les services électriques ou les systèmes de communications pour le mur sud du garage C. L'image montre uniquement la conduite de gaz existante.
2. La nouvelle conduite de gaz doit être placée à 45° par rapport au mur, s'étendre jusqu'à 1,5 m du mur, puis parallèlement au mur jusqu'à la nouvelle conduite de gaz principale et perpendiculairement à celle-ci. Voir le dessin M1.0 pour connaître les détails de l'installation du nouveau service de gaz.

FIGURE 4a – Détail du raccordement des installations de services publics au garage D (côté nord du bâtiment)



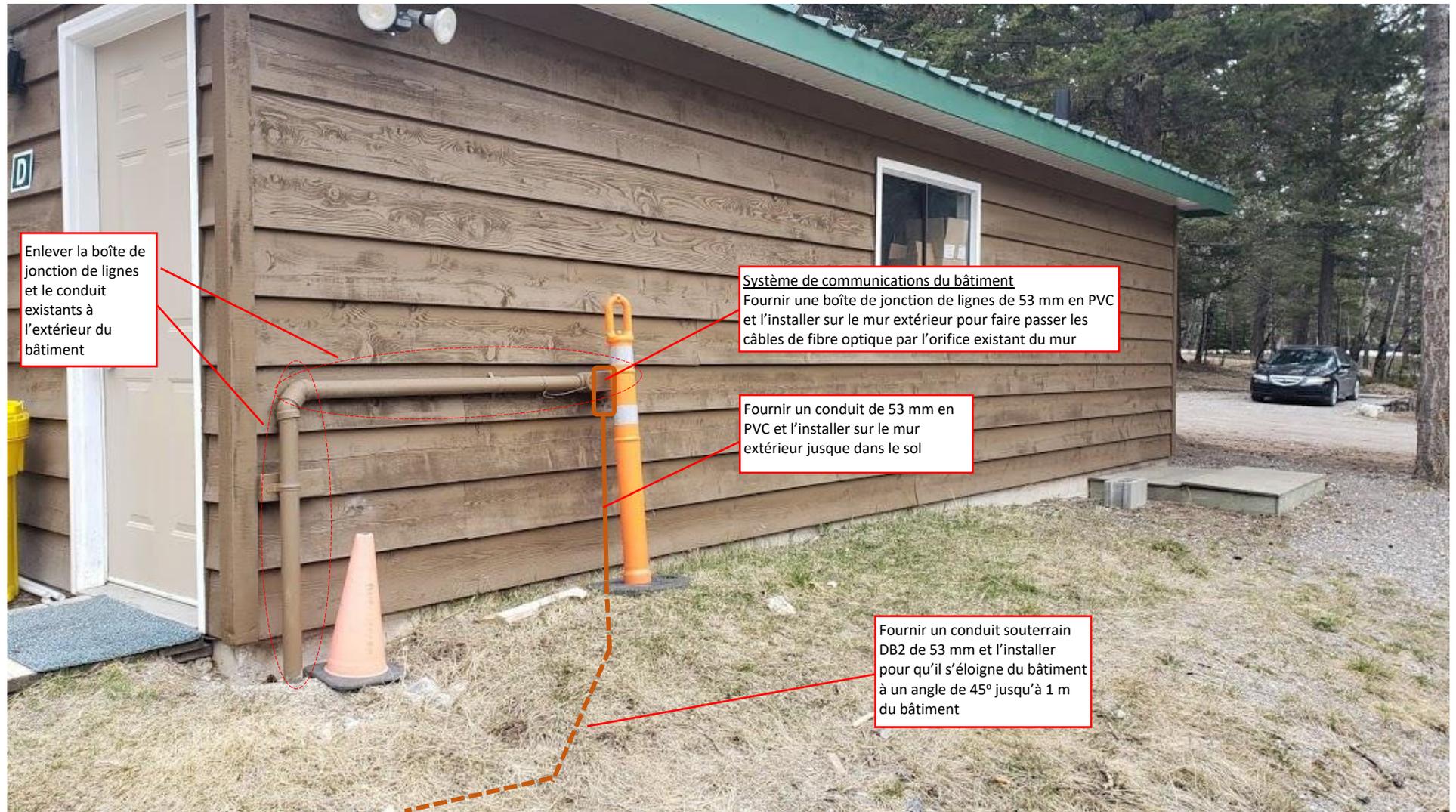
Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.

APPENDICE A

3. La nouvelle conduite de gaz doit être parallèle au nouveau conduit électrique souterrain qui va du panneau de distribution central au bâtiment. Voir le dessin M1.0 pour obtenir des détails sur l'installation du nouveau service de gaz.

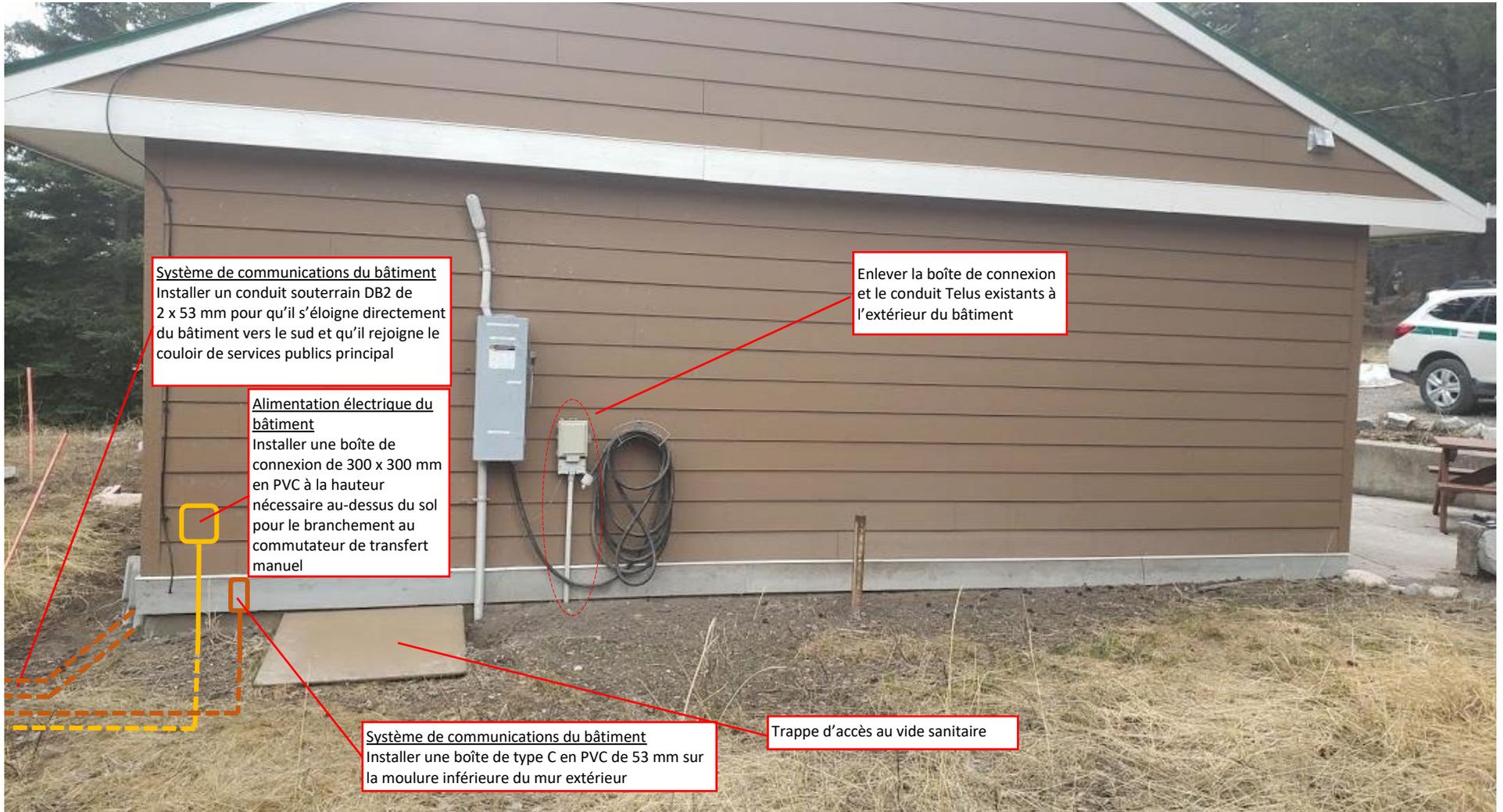
FIGURE 4b – Détail du raccordement des installations de services publics au garage D (côté sud du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve la boîte de connexion souterraine.
3. Le câble de fibre optique doit être rebranché dans le panneau de communications existant du bâtiment, et le système de communications doit être remis en service.

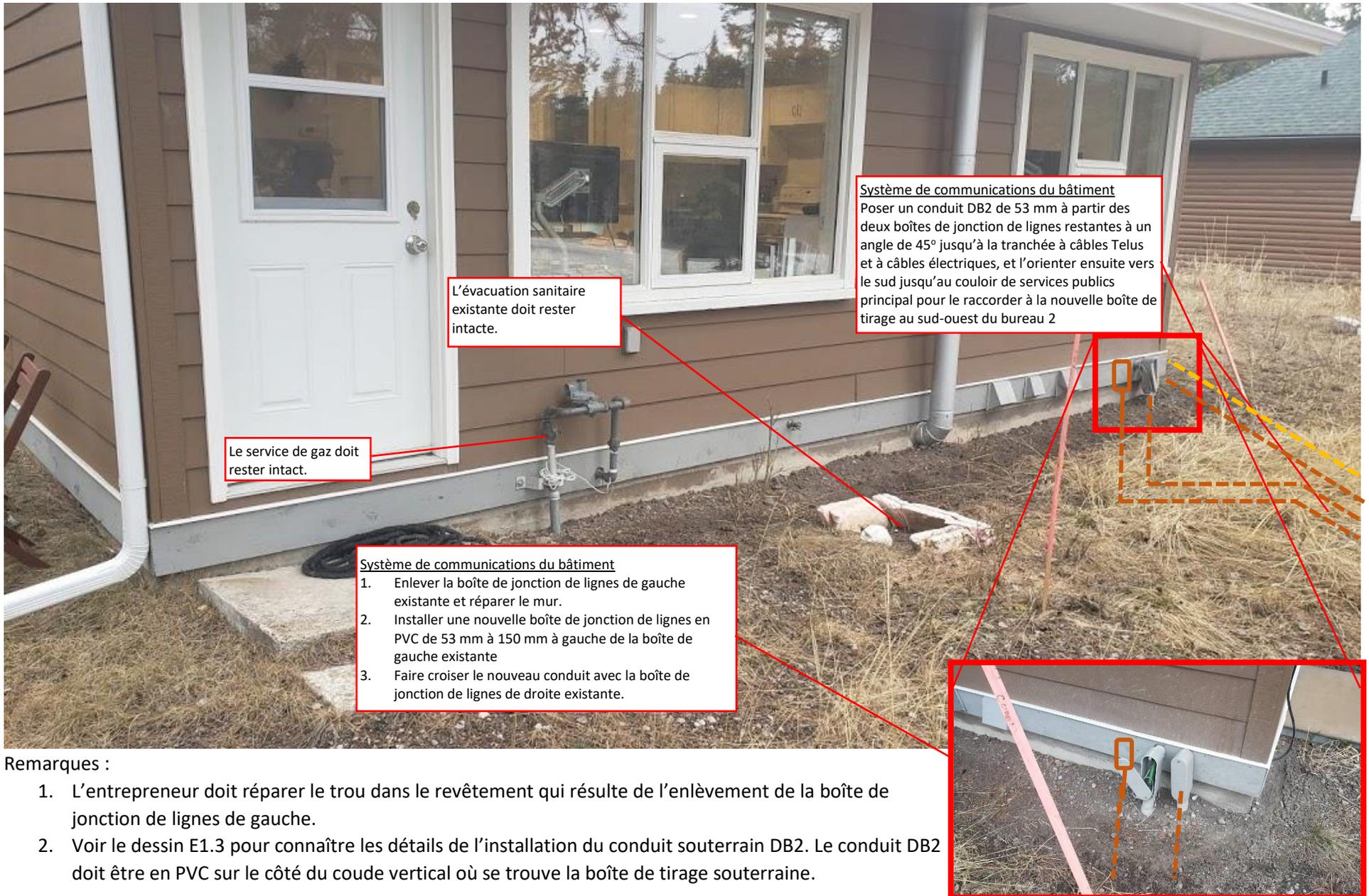
FIGURE 5a – Détail du raccordement des installations de services publics au bureau 1 (côté est du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouvent le panneau de distribution central et la boîte de tirage souterraine.
3. Coordonner avec l'APC le tracé d'installation des conduits souterrains afin d'éviter les autres services publics et d'assurer une installation ordonnée acceptable pour l'APC.

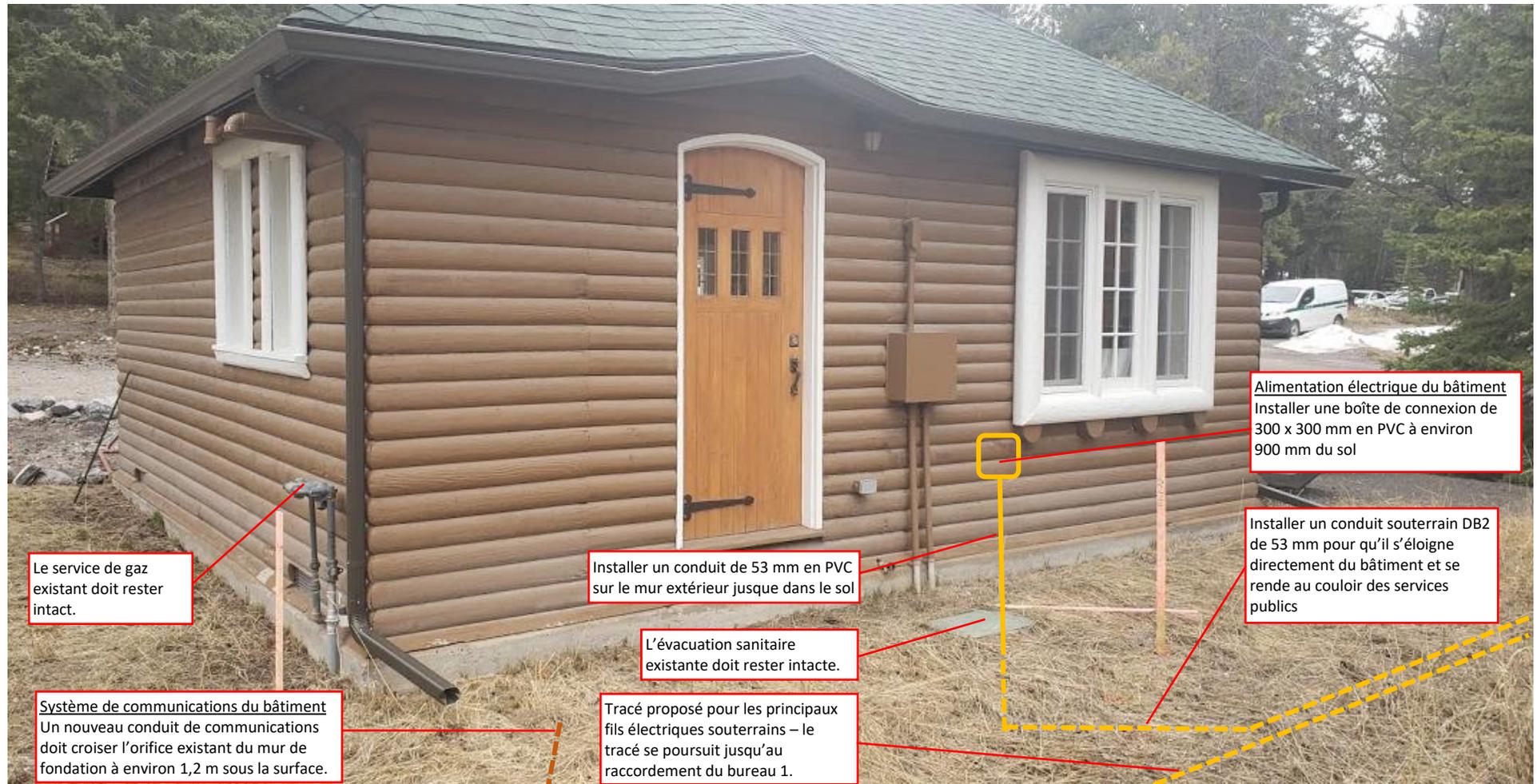
FIGURE 5b – Détail du raccordement des installations de services publics au bureau 1 (côté sud du bâtiment)



APPENDICE A

3. Le câble de communications en fibre doit être reconnecté dans l'armoire à fibres une fois le conduit installé. Le système de communications en fibre doit être remis en service.

FIGURE 6a – Détail du raccordement des installations de services publics au bureau 2 (côté sud du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.
3. Raccorder le conduit de communications souterrain de manière à empêcher l'eau de s'écouler dans le vide sanitaire.
4. L'entrepreneur doit exposer la conduite de gaz souterraine au besoin pour permettre l'installation d'un nouveau conduit souterrain à proximité.
5. Coordonner avec l'APC le tracé d'installation des conduits souterrains afin d'éviter les autres services publics et d'assurer une installation ordonnée acceptable pour l'APC.

Réfection des installations de services publics de faible profondeur dans le secteur des opérations – Camping du Mont-Tunnel – Phase 1

APPENDICE A

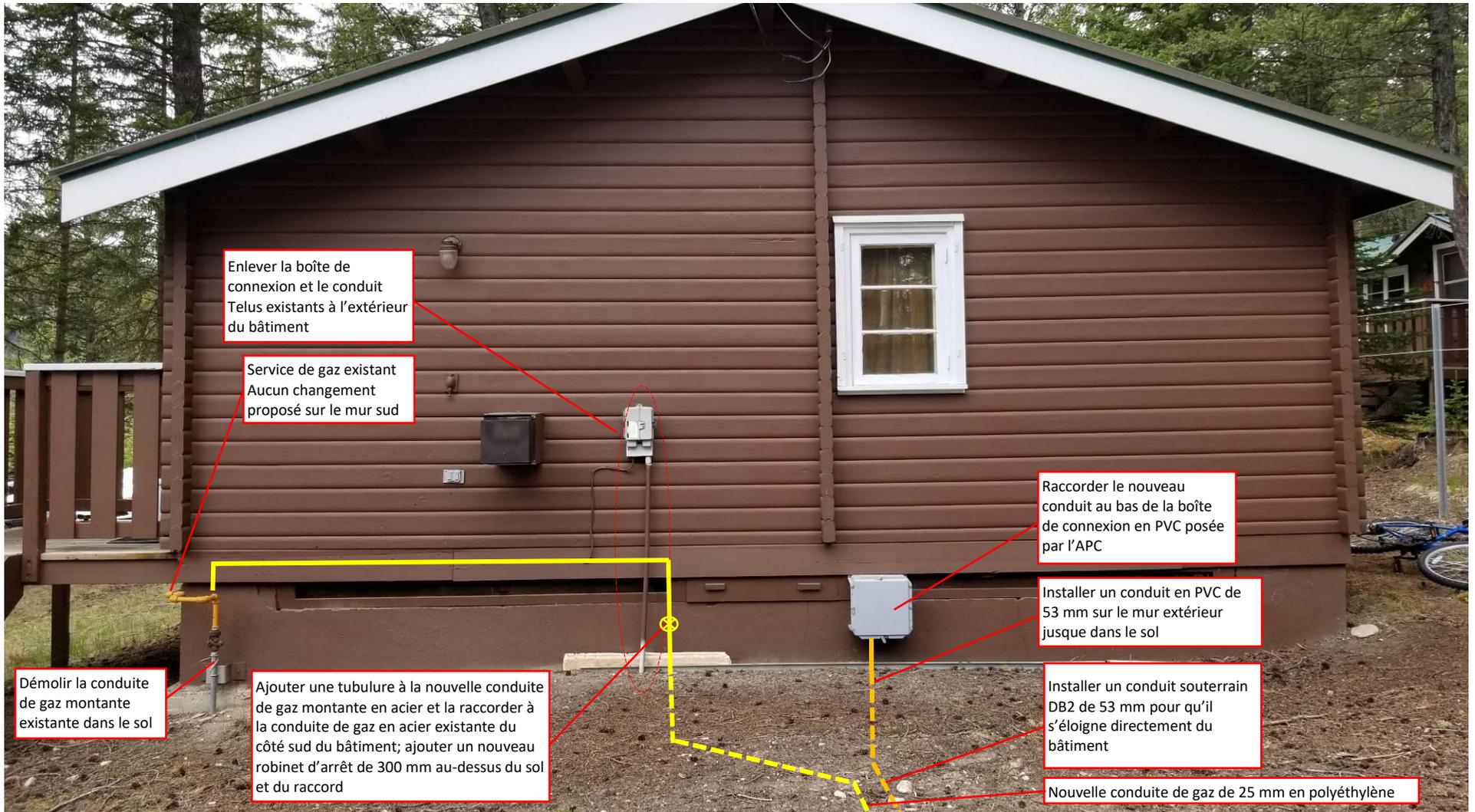
FIGURE 6b – Détail du raccordement des installations de services publics au bureau 2 (côté est du bâtiment)



Remarque :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.

FIGURE 7a – Détail du raccordement des installations de services publics aux logements du personnel 3 et 4 (côté est du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.
3. L'entrepreneur doit raccorder un nouveau conduit de 53 mm en PVC au bas de la boîte de connexion en PVC installée antérieurement par l'APC.

APPENDICE A

4. La nouvelle conduite de gaz doit être parallèle au nouveau conduit électrique souterrain qui va du panneau de distribution central au bâtiment. Voir le dessin M1.0 pour obtenir des détails sur l'installation du nouveau service de gaz.

FIGURE 7b – Détail du raccordement des installations de services publics aux logements du personnel 3 et 4 (côté ouest du bâtiment)



Remarque :

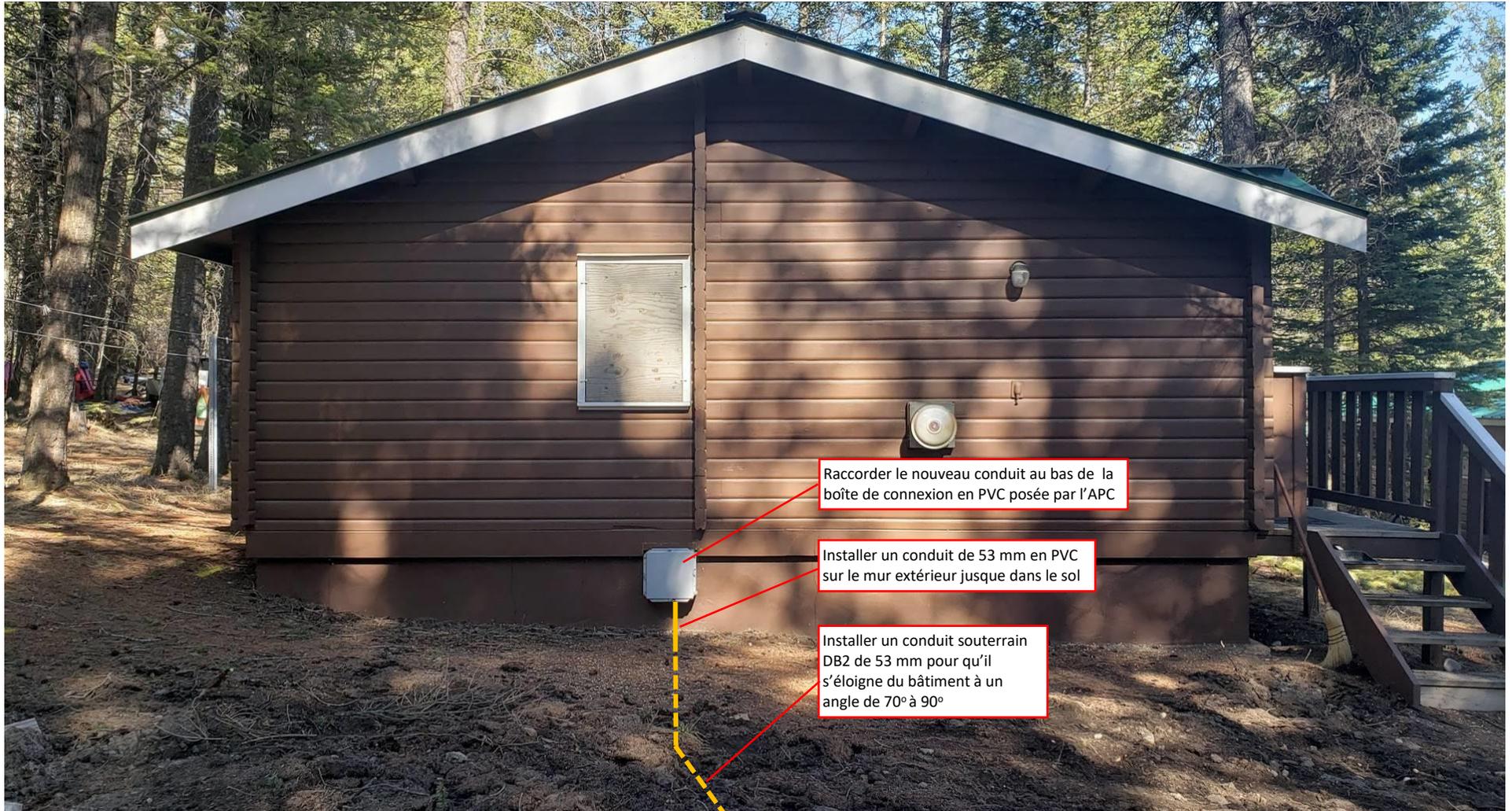
1. Aucun travail n'est prévu pour les côtés nord, sud et ouest du bâtiment abritant les logements 3 et 4.

FIGURE 8a – Détail du raccordement des installations de services publics aux logements du personnel 5 et 6 (côté est du bâtiment)



Remarque :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.



Remarques :

1. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouvent le panneau de distribution central et la boîte de connexion souterraine.
2. L'entrepreneur doit raccorder un nouveau conduit de 53 mm en PVC au bas de la boîte de connexion en PVC installée antérieurement par l'APC.
3. Coordonner avec l'APC le tracé des conduits s'éloignant du bâtiment pour réduire à un minimum le nombre d'arbres à enlever.

FIGURE 8c – Détail du raccordement des installations de services publics aux logements du personnel 5 et 6 (côté nord du bâtiment)



Le service de gaz existant doit rester intact.

Remarque :

1. Aucun travail n'est prévu pour les murs nord et sud du bâtiment abritant les logements 5 et 6.

FIGURE 9a – Détail du raccordement des installations de services publics aux logements 7 et 8 (côté ouest du bâtiment)



Enlever la boîte de connexion et le conduit Telus existants à l'extérieur du bâtiment

Remarque :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.

FIGURE 9b – Détail du raccordement des installations de services publics aux logements du personnel 7 et 8 (côté est du bâtiment)



Remarques :

1. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouvent le panneau de distribution central et la boîte de connexion souterraine.
2. L'entrepreneur doit raccorder un nouveau conduit de 53 mm en PVC au bas de la boîte de connexion en PVC installée antérieurement par l'APC.
3. L'entrepreneur doit exposer la conduite de gaz souterraine au besoin pour permettre l'installation d'un nouveau conduit électrique souterrain à proximité.

APPENDICE A

Figure 10 – Détail du raccordement des installations de services publics au théâtre (côté nord du bâtiment)



Remarques :

1. L'entrepreneur doit réparer tous les trous dans le revêtement qui résultent de l'enlèvement des installations de services publics sur le côté du bâtiment.
2. Voir le dessin E1.3 pour connaître les détails de l'installation du conduit souterrain DB2. Le conduit DB2 doit être en PVC sur le côté du coude vertical où se trouve le panneau de distribution central.
3. La conduite d'eau existante sera laissée en place; elle n'est pas en service en ce moment.

Figure 11 – Intérieur de la boîte de connexion souterraine existante entre les bureaux 1 et 2, au sud des bureaux

